



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2024

Référence
41_2024

Objet de la délibération
Cession à titre gratuit de l'ancien photocopieur

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
04/10/2024

Date d'affichage

Vote
MAJORITE
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024 et le 14 Octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à Mme MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François, GAVAZZI Romain à M. LEHEUTRE Bruno

Absents séance:

Absent(s) : MM : LEBLANC Éric, PIART Steve, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Cession à titre gratuit de l'ancien photocopieur**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 15/10/2024

Et

Publication ou notification du :
15/10/2024

Vu le CGCT ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personne Publiques et notamment les articles L.3211-18, L.3212-2 et D.3212-3 ;
Vu le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 ;

Considérant l'inutilité du photocopieur canon depuis l'achat du Konica Minolta et compte-tenu de l'impossibilité d'en assurer la maintenance,

Il est proposé de le céder à titre gratuit à l'association Les Amis de l'École, le photocopieur Canon numéro d'inventaire 2011005.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la cession à titre gracieux conformément aux dispositions réglementaires précitées et autorise le maire à signer le certificat de cession.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/10/2024
Le Maire
François DENEUX

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le



ID : 008-210803904-20241014-41_2024-DE